RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 04476
Numéro SIREN : 789 820 644
Nom ou dénomination : ABC.COM

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2020 sous le numéro de dépôt 12165

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/04/2020

Numéro de dépôt : 2020/12165

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation

Déposant :

Nom/dénomination : ABC.COM

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 789 820 644

N° gestion : 2012 B 04476

Copie certifiée conforme
CVL / 26/07/2020 14:11:29
N° de dépôt - 2020/12165 / 789820644

CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
BORDEAUX

Stéphane D'OLIVEIRA
Commissaire aux Comptes

"Sécuriser et créer la confiance"

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

Le 30 AVR. 2020

sous le N° 12165

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL ABC.COM EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Stéphane D'OLIVIEIRA inscrit sur la liste des commissaires aux comptes, près de la Cour d'Appel de Bordeaux
159, Avenue de la Marne - 33700 Mérignac - Tel. 05 56 52 64 34
N° SIRET - 492 089 313 000 34

Copie certifiée conforme
CVL / 26/07/2020 14:11:29
N° de dépôt - 2020/12165 / 789820644

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 5 mars 2020 nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et
- de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 font apparaître un Chiffre d'Affaires de 399 365 euros, des disponibilités pour 178 327 euros. Le passif est constitué en grande partie par les capitaux propres.

Copie certifiée conforme
CVL / 26/07/2020 14:11:29
N° de dépôt - 2020/12165 / 789820644

- Le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2019 s'est élevé à 44 685 € portant les capitaux propres à la somme de 201 805 €. Il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018.

- Il n'a pas été établi de situation intermédiaire et de prévisionnel à ce jour, mais les éléments fournis par la société ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Mérignac,
Le 13 mars 2020

CRCC
Stéphane D'OLIVEIRA
Commissaire à la Transformation

Stéphane D'OLIVEIRA
Commissaire aux Comptes
159 avenue de la Marne - 33700 MERIGNAC
SIRET - 492 089 313 00034
Tel. 05 56 52 64 34 - Fax 05 56 52 64 73

Copie certifiée conforme
CVL / 26/07/2020 14:11:29
N° de dépôt - 2020/12165 / 789820644

Pour copie certifiée conforme délivrée le 26/07/2020